

### Avifaune patrimoniale observée en période de migration

Seules trois espèces patrimoniales ont été contactées sur le site lors de la migration postnuptiale : le Busard Saint-Martin, le Milan royal et le Faucon émerillon. Tous trois inscrits à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux », ils ne possèdent pas de statut de conservation régional en tant qu'espèce « de passage ».

### **Busard Saint-Martin**

Le Busard Saint-Martin possède à la fois des populations sédentaires et d'autres migratrices partielles. Les individus des pays nordiques viennent hiverner en France et une partie de notre population locale rejoint le sud de la France, la péninsule ibérique et plus rarement l'Afrique. Il est toutefois fortement probable que les individus observés soient très souvent sédentaires sur le territoire français.

Une femelle a été observée le 1 octobre 2018 et un mâle le 9 novembre 2018. Tous deux en comportement de chasse active, la femelle a été vue au-dessus *des Bichetières*, et le mâle près *des Champs reps*. Les prospections de l'avifaune nicheuse qui seront réalisées sur l'année 2019 permettront de constater si l'espèce est nicheuse sur l'AEI et donc de confirmer ou non sa sédentarité.

### Milan royal

Le Milan royal est un grand rapace très reconnaissable par ses contrastes et sa queue échancrée. Nicheur sur tous les massifs montagneux français (-1000m), il est menacé malgré un comportement très opportuniste. Les individus nicheurs du sud de la France sont sédentaires et rejoints de mi-septembre à mi-novembre par les individus migrateurs (nicheur sur tout le nord et l'est de l'Europe) qui partent passer l'hiver entre la France et l'Espagne. Grégaire en dehors de la période de migration, l'espèce est fréquemment observée en groupe (vol, dortoirs, alimentation).

Un individu a été observé le 10 octobre 2019, au-dessus du mât de mesure, en recherche alimentaire. L'individu observé volait à une hauteur de 30 mètres avant de prendre de l'altitude (thermique) et monter jusqu'à 100 mètres de haut.

### Faucon émerillon

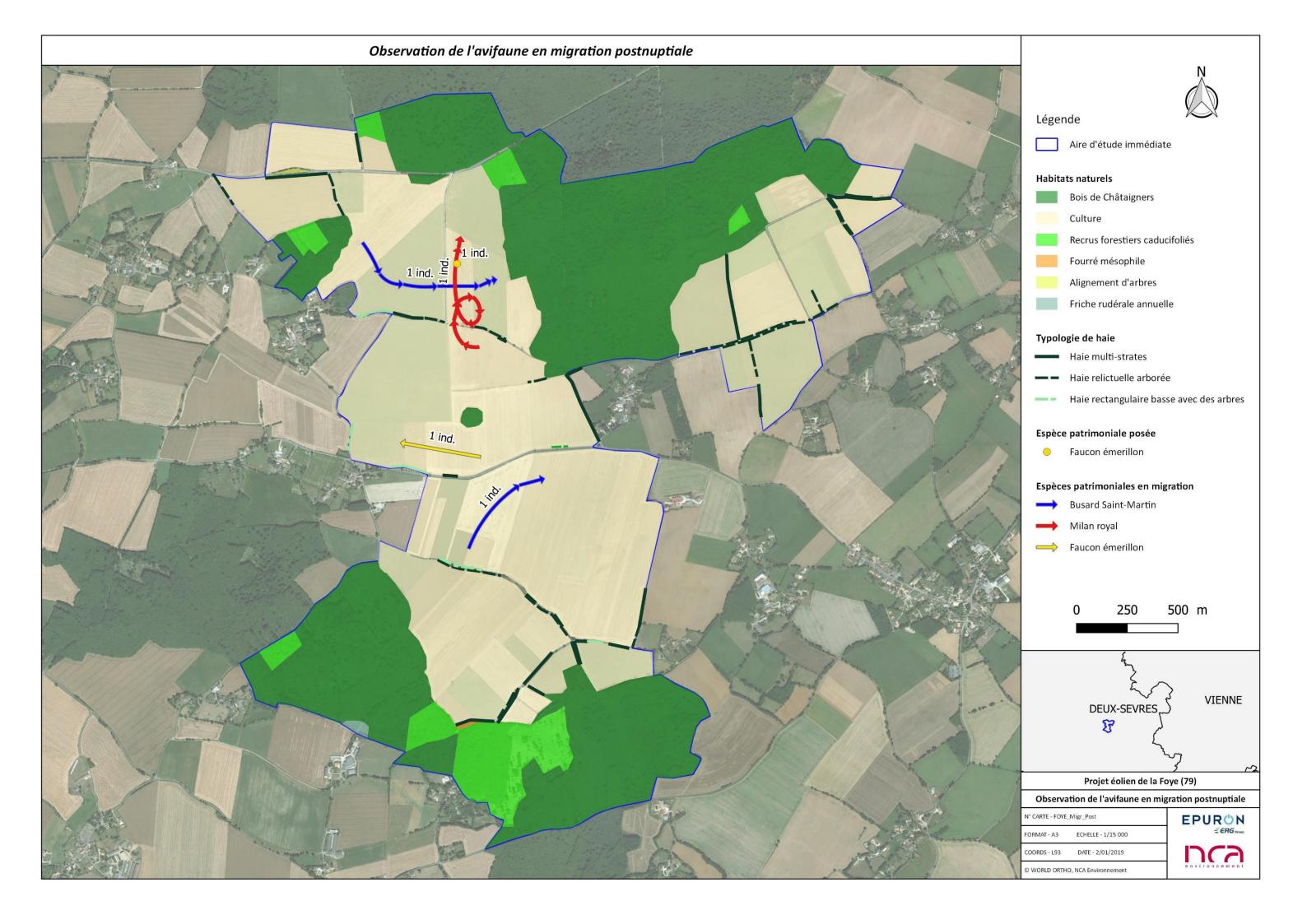
Le Faucon émerillon est le plus petit faucon que l'on peut observer. Strictement migrateur en France, on l'observe de l'automne au printemps. Il est souvent confondu avec l'épervier, par sa taille et son comportement de chasse en vol avec un régime alimentaire presque exclusivement composé de petits oiseaux.

Un individu a été observé le 9 novembre 2018, posé dans un labour sur les Bichetières.

La carte en page suivante localise les individus et leurs déplacements à l'échelle de l'AEI, sur l'ensemble des prospections réalisées à cette période.

Projet de parc éolien sur la commune de Saint-Vincent-la-Châtre (79 – Deux-Sèvres)

Dossier de demande d'autorisation environnementale : Étude d'impact sur l'environnement (Vol. 3)



## ERG DEVELOPPEMENT FRANCE

### Synthèses des enjeux en période de migration

Un enjeu « espèce » a été attribué à chaque taxon. L'effectif maximum d'individus observés au cours d'une prospection et l'enjeu de chaque espèce sont reportés dans le tableau suivant.

Concernant les espèces observées sur l'aire d'étude immédiate, 6 espèces présentent un enjeu au cours de la période de migration.

Deux espèces bénéficient d'un enjeu espèce « très fort » : un passereau : le Bruant ortolan et un grand échassier : la Cigogne noire. Ces deux espèces sont inscrites à l'annexe I de la DO et possèdent un statut de conservation défavorable en période de migration (En danger d'extinction et Vulnérable).

Douze rapaces patrimoniaux inscrits à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » (DO) obtiennent un enjeu « espèce » modéré : Aigle botté, Balbuzard pêcheur, Bondrée apivore, Busard cendré, Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Elanion blanc, Circaète Jean-le-Blanc, Milan noir, Milan royal, Faucon émerillon, Faucon pèlerin. Ces espèces n'ont pas de statut préoccupant sur la liste rouge nationale en tant qu'espèces de passage.

Parmi les espèces ayant un enjeu « modéré » en période de migration, on retrouve l'Outarde canepetière (inscrite à l'annexe I de la DO également). Des populations nicheuses sont présentes autour de l'AEI (GODS), des échanges, des déplacements, et des rassemblements postnuptiaux peuvent avoir lieu aux abords du site, bien que l'AEI ellemême ne soit pas des plus attractives à l'espèce (les haltes de cette espèce nécessitent une occupation du sol spécifique telles de grandes parcelles de Luzernes, repousse de colza, jachères ou friches, d'environ 3 ha en moyenne pour l'optimum).

Comme les précédents, l'Oedicnème criard est inscrit à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » (DO) et n'a pas de statut préoccupant. Par conséquent un enjeu « espèce » modéré lui est attribué.

La Grue cendrée qui est également inscrite à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » (DO) obtient un enjeu « espèce » modéré.

Enfin le Vanneau huppé est également classé avec les espèces patrimoniales pour cette période puisqu'il atteint son seuil de déterminance (>260 ind.). Toutefois un enjeu « très faible » lui est attribué.

Les autres espèces observées ne sont pas considérées comme patrimoniales en période de migration, aucun enjeu « espèce » ne leur a donc été attribué pour cette période.

### Migration prénuptiale

- -5664 individus de 54 espèces ont été contactés dans l'AEI en période de migration prénuptiale, dont 4 espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » et 1 espèce (Vanneau huppé) déterminantes « ZNIEFF » en période de migration lorsqu'elles atteignent des conditions particulières.
- -Seules 26 espèces sont observées en migration active ou halte migratoire (5404 individus), dont 19 protégées au niveau national ; 4 espèces inscrites à l'Annexe I de la DO (Busard Saint-Martin, Milan noir, Oedicnème criard, Grue cendrée) ; 1 espèce (Vanneau huppé) est déterminantes « ZNIEFF » lorsqu'il atteint des groupes de plus 260 individus.
- -Le Vanneau huppé, sans statut de conservation particulier (non applicable et non protégé au niveau national), est déterminant ZNIEFF en tant qu'espèce en halte migratoire à partir de groupes de 260 individus. Bien qu'observées en vol, la capacité et la topographie de l'AEI semblent permettre à cette espèce d'atteindre les conditions nécessaires pour être déterminante.

### Migration postnuptiale

- -678 individus de 40 espèces ont été contactés dans l'AEI en période de migration postnuptiale, dont 3 espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux ».
- -25 de ces espèces ont été observées en migration active ou halte migratoire, dont 19 espèces protégées au niveau national, 3 espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux »

Suite aux inventaires et au recueil des données bibliographiques, un total de 32 espèces présentent un enjeu « espèce » sur l'ensemble de la période de migration :

- -2 espèces ont un enjeu très fort : Bruant ortolan, Cigogne noire
- -1 espèce a un enjeu fort : Pluvier guignard
- -25 espèces ont un enjeu modéré: 12 rapaces, Engoulevent d'Europe, Mouette mélanocéphale, Oedicnème criard, Pluvier doré, Cigogne blanche, Grue cendrée, Outarde canepetières, 4 passereaux, Aigrette garzette, Grande aigrette, Hibou des marais
- -3 espèces à un enjeu très faible : Vanneau huppé, Courlis cendré, Oie cendrée.

## Analyse des enjeux en période de migration

Ces enjeux sont identifiés suite aux observations directes sur le terrain et des connaissances bibliographiques du territoire (LPO, 2019). Les enjeux « espèce » modéré à très fort sont représentés par des espèces d'intérêt communautaire (inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux ») dont certaines sont également déterminantes ZNIEFF, ainsi que par les espèces disposant d'un statut de conservation très préoccupant (vulnérable, en danger ou en danger critique sur la liste rouge régionale). Le Vanneau huppé, également classé avec les espèces patrimoniales pour cette période, représente toutefois un enjeu très faible.

Non qualifiable Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
-----------------------------	--------	--------	------	-----------

# ERG DEVELOPPEMENT FRANCE

Tableau 78 : Enjeu espèce attribué aux espèces patrimoniales observées en migration

Oudus	Nama	Shahud	LRN - de	ZNIEFF –		naximums enus	Enjeu
Ordre	Nom commun	Statut	passage	Deux-Sèvres (79)	Pré- nuptiale	Post- nuptiale	"espèce"
	Aigle botté	DO / PN	-		Bik	olio	Modéré
	Balbuzard pêcheur	DO / PN	LC	Н	Bik	olio	Modéré
	Bondrée apivore	DO / PN	NA		Bik	olio	Modéré
	Busard cendré	DO / PN	NA		Bik	olio	Modéré
	Busard des roseaux	DO / PN	NA		Bik	olio	Modéré
Accipitriformes	Busard Saint- Martin	DO / PN	NA		7	1	Modéré
	Buse variable	PN	NA		16	5	
	Elanion blanc	DO/PN	-	N	Bik	olio	Modéré
	Circaète Jean-le- Blanc	DO / PN	NA		Bik	olio	Modéré
	Milan noir	DO / PN	NA		1	0	Modéré
	Milan royal	DO / PN	NA		Bik	olio	Modéré
Ansériformes	Oie cendrée		NA	H > 20 ind.	Biblio		Très faible
Caprimulgiform es	Engoulevent d'Europe	DO/PN	-	N	Bib	olio	Modéré
	Courlis cendré		NA	H > 20 ind.	Bik	olio	Très faible
	Goéland brun	PN	NA		0	1	
	Goéland leucophée	PN	NA		0	19	
Charadriiforme	Mouette mélanocéphale	DO / PN	NA	N et H > 5 ind.	Bib	olio	Modéré
S	Œdicnème criard	DO / PN	NA	H et R	2	0	Modéré
	Pluvier doré	DO	-	H > 35 ind.	Bib	olio	Modéré
	Pluvier guignard	DO / PN	NT	Н	Bik	olio	Fort
	Vanneau huppé		NA	H > 260 ind.	755	0	Très faible
Ciconiiformes	Cigogne blanche	DO / PN	NA		Bib	olio	Modéré
Ciconinornies	Cigogne noire	DO / PN	VU		Bib	olio	Très fort
Colombiformes	Pigeon ramier		NA		989	8	
Cuculiformes	Coucou gris				1	0	
	Faucon crécerelle	PN	NA		4	3	
Falconiformes	Faucon émerillon	DO / PN	NA	Н	0	1	Modéré
	Faucon pèlerin	DO / PN	NA		Bik	olio	Modéré
Gruiformes	Grue cendrée	DO / PN	NA	H > 70 ind.	2237	0	Modéré
Galliformes	Faisans de Colchide				0	1	

Ordre	Nom commun	Statut	LRN - de passage	ZNIEFF – Deux-Sèvres (79)	Pré- nuptiale rete		Enjeu "espèce"
Otidiformes	Outarde canepetière	DO / PN	-	Н	Bib	llio	Modéré
	Accenteur mouchet	PN	-		3	0	
	Alouette des champs		NA		16	9	
	Alouette lulu	DO / PN			Bib	olio	Modéré
	Bergeronnette grise	PN	-		9	1	
	Bergeronnette printanière	PN	DD		3	1	
	Bruant jaune	PN	NA		6	0	
	Bruant ortolan	DO / PN	EN		Bib	olio	Très fort
	Bruant zizi	PN			1	1	
	Corbeau freux				0	9	
	Corneille noire				12	4	
	Etourneau sansonnet				108	50	
	Fauvette à tête noire	PN	NA		12	1	
	Geai des chênes				16	2	
Passériformes	Gorgebleue à miroir	DO / PN	NA		Bib	llio	Modéré
	Grimpereau des jardins	PN	-		3	0	
	Grive draine		NA		1		
	Grive litorne		-		69	0	
	Grive mauvis		NA		56	0	
	Grive musicienne		NA		5	3	
	Hirondelle de fenêtre	PN	DD		32	0	
	Hirondelle rustique	PN	DD		4	10	
	Huppe fasciée	PN	-		1	0	
	Linotte mélodieuse	PN	NA		75	5	
	Merle noir		NA		22	2	
	Mésange à longue queue	PN	NA		8	0	
	Mésange bleue	PN	NA		7	1	
	Mésange charbonnière	PN	NA		21	5	
	Moineau domestique	PN	NA		15	1	

## ERG DEVELOPPEMENT FRANCE

Out.	Nom commun	Shahad	LRN - de	ZNIEFF – Deux-Sèvres		Effectifs maximums retenus		
Ordre	Nom commun	Statut	passage	(79)	Pré- nuptiale	Post- nuptiale	"espèce"	
	Pie-grièche écorcheur	DO / PN	NA	N	Bib	olio	Modéré	
	Pie bavarde		-		3	0		
	Pigeon ramier		NA		989	8		
	Pinson des arbres	PN	NA		350	17		
	Pipit des arbres	PN	DD		3	0		
	Pipit farlouse	PN	NA		5	352		
	Pipit rousseline	DO / PN	NA		Bil	olio	Modéré	
	Pouillot fitis	PN	DD		5	3		
	Pouillot véloce	PN	NA		14	1		
	Roitelet à triple bandeau	PN	NA		2	2		
	Roitelet huppé	PN	NA		1	0		
	Rougegorge familier	PN	NA		18	5		
	Rougequeue noir	PN	NA		4	0		
	Serin cini	PN	NA		1	0		
	Sittelle torchepot	PN	-		3	0		
	Tarier des près	PN	DD		0	3		
	Tarier pâtre	PN	NA		0	2		
	Traquet motteux	PN	DD		0	2		
	Verdier d'Europe	PN	NA		2	2		
	Aigrette garzette	DO / PN	-		Bik	olio	Modéré	
Pélécaniformes	Grande Aigrette	DO / PN	-	H > 5 ind.	Bik	olio	Modéré	
	Héron cendré	PN	NA		1	0		
Digiforme	Pic épeiche	PN			3	1		
Piciformes	Pic vert	PN			3	2		
	Chevêche d'Athéna	PN	-		0	3		
Strigiformes	Chouette hulotte	PN			2	10		
	Hibou des marais	DO / PN	NA	Н	Bik	olio	Modéré	

#### Légende :

Statut (réglementaire): PN: Espèces protégées au niveau national; DO: Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)

Catégories de la Liste rouge nationale des espèces menacées (LRN - de passage) : Donnée absente ; NA :

Conditions des espèces déterminantes ZNIEFF - Poitou-Charentes (Deux-Sèvres, 79) : H : Déterminant en site de halte migratoire ; H>x Déterminant uniquement sur les sites hébergeant plus d'un nombre spécifié d'individus en halte migratoire, R : Déterminant en regroupements postnuptiaux

En gris (Biblio) : Espèce non observée mais mentionnée dans les recueils bibliographiques et pouvant fréquenter l'AEI ou la survoler en migration

• 225 • NCA, Études et Conseil en Environnement

Projet de parc éolien sur la commune de Saint-Vincent-la-Châtre (79 – Deux-Sèvres)

Dossier de demande d'autorisation environnementale : Étude d'impact sur l'environnement (Vol. 3)

## IV. 5. 4. Période de nidification

## IV. 5. 4. 1. Synthèse bibliographique

Le recueil de données de l'avifaune au sein de l'aire d'étude éloignée fait état de 229 espèces fréquentant l'AEE au cours de l'année dont **65 espèces patrimoniales** potentiellement nicheuses sur deux des trois aires d'études (immédiate à rapprochée) en période de nidification.

Rappelons que la présence d'une ZPS (Plaine de la Mothe-Saint-Heray Lezay) à moins de 4 km, peut expliquer la concentration des données au niveau de ces zonages.

Tableau 79 : Espèces patrimoniales connues au sein de l'aire d'étude éloignée en période de nidification (Nature79 et GODS)

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementair e	LRR – Nicheu r	ZNIEFF – Deux- Sèvres	Fréquentation potentielle de l'AEI
	Autour des palombes	Accipiter gentilis	PN	NT	Si nicheur	Х
	Busard des roseaux	Circus aeruginosus	DO / PN	NT	Si nicheur	X
	Elanion blanc	Elanus caeruleus	DO / PN	-	Si nicheur	X
A acinitriform of	Bondrée apivore	Pernis apivorus	DO / PN	VU	Si nicheur	X
Accipitriformes	Busard cendré	Circus pygargus	DO / PN	NT	Si nicheur	Х
	Busard Saint-Martin	Circus cyaneus	DO / PN	NT	Si nicheur	Х
	Circaète Jean-le- blanc	Circaetus gallicus	DO / PN	EN	Si nicheur	Х
	Milan noir	Milvus migrans	DO / PN	LC		Х
۸ / :۲	Fuligule milouin	Aythya ferina	-	VU	Si nicheur	
Ansériformes	Tadorne de Belon	Tadorna tadorna	PN	LC	Si nicheur	
Apodiformes	Martinet noir	Apus apus	PN	NT		X
Caprimulgiformes	Engoulevent d'Europe	Caprimulgus europaeus	DO / PN	LC	Si nicheur	Х
	Echasse blanche	Himantopus himantopus	DO / PN	NT	Si nicheur	
	Petit gravelot	Charadrius dubius	PN	VU	Si nicheur	
Charadriiformes	Vanneau huppé	Vanellus vanellus	-	VU	Si nicheur	
	Courlis cendré	Numenius arquata		EN	Si nicheur	X
	Œdicnème criard	Burhinus oedicnemus	DO / PN	NT	Si nicheur	X
Calambifana	Pigeon colombin	Columba oenas	-	EN	Si nicheur	Х
Colombiformes	Tourterelle des bois	Streptopelia turtur		VU		Х
Coraciiformes	Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis	DO / PN	NT	Si nicheur	
F-1:f	Faucon crécerelle	Falco tinnunculus	PN	NT	-	X
Falconiformes	Faucon hobereau	Falco subbuteo	PN	NT	Si nicheur	Х
Galliformes	Caille des blés	Coturnix coturnix	-	VU	-	Х
Otidiformes	Outarde canepetière	Tetrax tetrax	DO / PN	EN	Si nicheur	x (survol)
	Bouvreuil pivoine	Pyrrhula pyrrhula	PN	LC	Si nicheur	Х
	Bruant ortolan	Emberiza hortulana	DO / PN	EN	Si nicheur	
	Choucas des tours	Corvus monedula	PN	NT	-	Х
	Fauvette pitchou	Sylvia undata	DO / PN	VU	Si nicheur	
Passériformes	Grosbec casse-	Coccothraustes	PN	NT		Х
	noyaux	coccothraustes	PIN	INI	-	^
	Locustelle tachetée	Locustella naevia	PN	EN	Si nicheur	X
	Pie-grièche à tête rousse	Lanius senator	PN	EN	Si nicheur	Х

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementair e	LRR – Nicheu r	ZNIEFF – Deux- Sèvres	Fréquentation potentielle de l'AEI
	Pouillot de Bonelli	Phylloscopus bonelli	PN	NT	-	X
	Roitelet huppé	Regulus regulus	PN	NT		Х
	Traquet motteux	Oenanthe oenanthe	PN	EN	Si nicheur	
	Alouette des champs	Alauda arvensis		VU		Х
	Alouette lulu	Lullula arborea	DO / PN	NT	Si nicheur	X
	Bruant jaune	Emberiza citrinella	PN	NT		X
	Bruant proyer	Emberiza calandra	PN	VU		X
	Chardonneret élégant	Carduelis carduelis	PN	NT		Х
	Cisticole des joncs	Cisticola juncidis	PN	NT		X
	Fauvette des jardins	Sylvia borin	PN	NT		X
	Fauvette grisette	Sylvia communis	PN	NT		X
	Gobemouche gris	Muscicapa striata	PN	NT		X
	Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica	DO / PN	LC		X
	Grive draine	Turdus viscivorus		NT		X
	Hirondelle de fenêtre	Delichon urbicum	PN	NT		Х
	Hirondelle rustique	Hirundo rustica	PN	NT		X
	Linotte mélodieuse	Carduelis cannabina	PN	NT		X
	Moineau domestique	Passer domesticus	PN	NT		Х
	Moineau friquet	Passer montanus	PN	EN	Si nicheur	Х
	Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	DO / PN	NT	Si nicheur	Х
	Pie-grièche à tête rousse	Lanius senator	PN	EN	Si nicheur	Х
	Pouillot fitis	Phylloscopus trochilus	PN	CR	Si nicheur	X
	Rousserolle effarvatte	Acrocephelus scirpaceus	PN	VU	Si nicheur	
	Serin cini	Serinus serinus	PN	NT		Х
	Tarier pâtre	Saxicola torquata	PN	NT		X
	Verdier d'Europe	Charduelis chloris	PN	NT		Х
	Mésange nonnette	Poecile palustris	PN	VU	Si nicheur	Х
Pélécaniformes	Héron cendré	Ardea cinerea	PN	LC	Si nicheur	Х
	Pic mar	Dendrocopos medius	DO / PN	NT	Si nicheur	Х
Diciforna	Torcol fourmilier	Jynx torquilla	PN	VU	Si nicheur	Х
Piciformes	Pic épeichette	Dendrocopos minor	PN	NT		Х
	Pic noir	Dryocopus martius	DO / PN	VU	Si nicheur	Х
Strigiformes	Petit-duc scops	Otus scops	PN	VU	Si nicheur	X
Strigiformes	Chevêche d'Athéna	Athene noctua	PN	NT		Х

## Légende :

Statut réglementaire : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)

Catégories de la Liste rouge nationale des espèces menacées (nicheur) : NA : espèces « non applicable » ; LC : espèces de « préoccupation mineure » ; NT : espèces « quasi menacées » ; VU : espèces « vulnérables » ; EN : espèces « en danger » ; CR : espèces « en danger critique d'extinction » Condition pour espèce déterminante ZNIEFF – Deux-Sèvres : Si nicheur

## IV. 5. 4. 2. Espèces observées en période de nidification

Un total de **60 espèces** a été contacté/observé sur l'ensemble de l'aire d'étude immédiate pour cette période. Parmi celles-ci, **46** sont protégées au niveau national, **6** sont inscrites à la Directive « Oiseaux », 6 sont « déterminantes » ZNIEFF en tant qu'espèces nicheuses, et **22** ont un statut de conservation régional préoccupant (Liste rouge régionale).

Le comportement de nidification observé est reporté dans le tableau suivant afin d'établir un statut de reproduction pour chaque espèce. Quand plusieurs comportements ont été observés, seul le comportement qui avère au mieux la nidification a été noté.

Parmi les 60 espèces, **56** seraient nicheuses probables ou possibles au sein de l'aire d'étude immédiate. Les autres espèces n'ont pas été contactées dans des milieux favorables à leur reproduction. Ils sont considérés comme nicheurs possibles en dehors de l'AEI : soit dans les hameaux et villages voisins (espèces aux mœurs anthropophiles : Hirondelle de fenêtre, Hirondelle rustique, Martinet noir, *etc*. Ces derniers fréquentent l'AEI en survol ou en recherche alimentaire (Martinet noir, Hirondelle rustique, etc).

L'effectif maximum retenu correspond au nombre maximum d'individus détectés lors d'une session d'inventaire sur l'ensemble de tous les points d'écoute prospectés et/ou lors des autres prospections réalisées à la même période (inventaires nocturnes – chiroptères).

Tableau 80 : Résultats du suivi de la nidification

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	Liste rouge Poitou- Charentes - nicheur	ZNIEFF - Deux- Sèvres (79)	Effectif maximum retenu	Indices de reproduction	Statut de reproduction
	Busard cendré	DO / PN	NT	Si nicheur	3	Couple observé en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
Accipitriformes	<b>Busard Saint-Martin</b>	DO / PN	NT	Si nicheur	4	Parades nuptiales	Probable
	Buse variable	PN	LC	/	6	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
Apodiformes	Martinet noir	PN	NT	/	13	Individu observé en période de nidification	Possible dans hameaux et villages alentours
Caprimulgiformes	Engoulevent d'europe	DO / PN	LC	Si nicheur	2	Individus observés en période de nidification	Possible
Charadriiformes	Oedicnème criard	DO / PN	NT	Si nicheur	3	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Pigeon ramier		LC	/	31	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
Columbiformes	Tourterelle des bois		VU	/	12	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Tourterelle turque		LC	/	2	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
Cuculiformes	Coucou gris	PN	LC	/	3	Mâles chanteurs en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
Faconiformes	Faucon crécerelle	PN	NT	/	1	Individus observés en période de nidification	Possible
	Caille des blés		VU	/	1	Mâles chanteurs en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
Galliformes	Faisan de Colchide		DD	/	6	Mâles chanteurs en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Perdrix rouge		DD	/	2	Individu observé dans un habitat favorable en période de nidification	Probable
	Accenteur mouchet	PN	LC	/	8	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Alouette des champs		VU	/	18	Couple observé en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Bergeronnette grise	PN	LC	/	2	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Bergeronnette printanière	PN	LC	/	4	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Bruant jaune	PN	NT	/	7	Mâles chanteurs en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
Dana śwista www.a-	Bruant zizi	PN	LC	/	3	Mâles chanteurs en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
Passériformes	Chardonneret élégant	PN	NT	/	2	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Corneille noire		LC	/	9	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Etourneau sansonnet		LC	/	29	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Fauvette à tête noire	PN	LC	/	30	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Fauvette des jardins	PN	NT	/	1	Individu observé en période de nidification	Possible
	Fauvette grisette	PN	NT	/	2	Individus observés dans un habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	Liste rouge Poitou- Charentes - nicheur	ZNIEFF - Deux- Sèvres (79)	Effectif maximum retenu	Indices de reproduction	Statut de reproduction
	Geai des chênes		LC	/	6	Individu observé dans un habitat favorable en période de nidification	Probable
	Gobemouche gris	PN	NT	/	1	Mâles chanteurs en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Gorgebleue à miroir de Nantes	DO / PN	LC	Si nicheur	1	Mâles chanteurs en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Grimpereau des jardins	PN	LC	/	6	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Grive draine		NT	/	8	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Grive musicienne		LC	/	9	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Hirondelle rustique	PN	NT	/	5	Individu observé en période de nidification	Probable dans hameaux et villages alentours
	Huppe fasciée	PN	LC	/	2	Individu observé dans un habitat favorable en période de nidification	Probable
	Hypolaïs polyglotte	PN	LC	/	12	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Linotte mélodieuse	PN	NT	/	6	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Loriot d'Europe	PN	LC	/	2	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Merle noir		LC	/	36	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Mésange à longue queue	PN	LC	/	4	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Mésange bleue	PN	LC	/	7	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Mésange charbonnière	PN	LC	/	17	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Moineau domestique	PN	NT	/	11	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable dans hameaux et villages alentours
	Pie bavarde		LC	/	3	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Pie-grièche écorcheur	DO / PN	NT	Si nicheur	1	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Possible
	Pinson des arbres	PN	LC	/	26	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Pipit des arbres	PN	LC	/	3	Mâles observés en habitat favorable en période de nidification	Probable
	Pouillot véloce	PN	LC	/	14	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Roitelet à triple bandeau	PN	LC	/	2	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Rossignol philomèle	PN	LC	/	5	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Rougegorge familier	PN	LC	/	23	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Rougequeue noir	PN	LC	/	1	Individu observé en période de nidification	Possible dans hameaux et villages alentours
	Sittelle torchepot	PN	LC	/	3	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Tarier pâtre	PN	NT	/	1	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Possible
	Troglodyte mignon	PN	LC	/	19	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Verdier d'Europe	PN	NT	/	2	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
Piciformes	Pic épeiche	PN	LC	/	8	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
i iciioi iiies	Pic vert	PN	LC	/	3	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Chevêche d'Athéna	PN	NT		3	Cris de défense du territoire	Probable
Strigiformes	Chouette hulotte	PN	LC	/	9	Cris de défense du territoire	Probable
	Effraie des clochers	PN	VU	1	3	Cris de défense du territoire	Probable

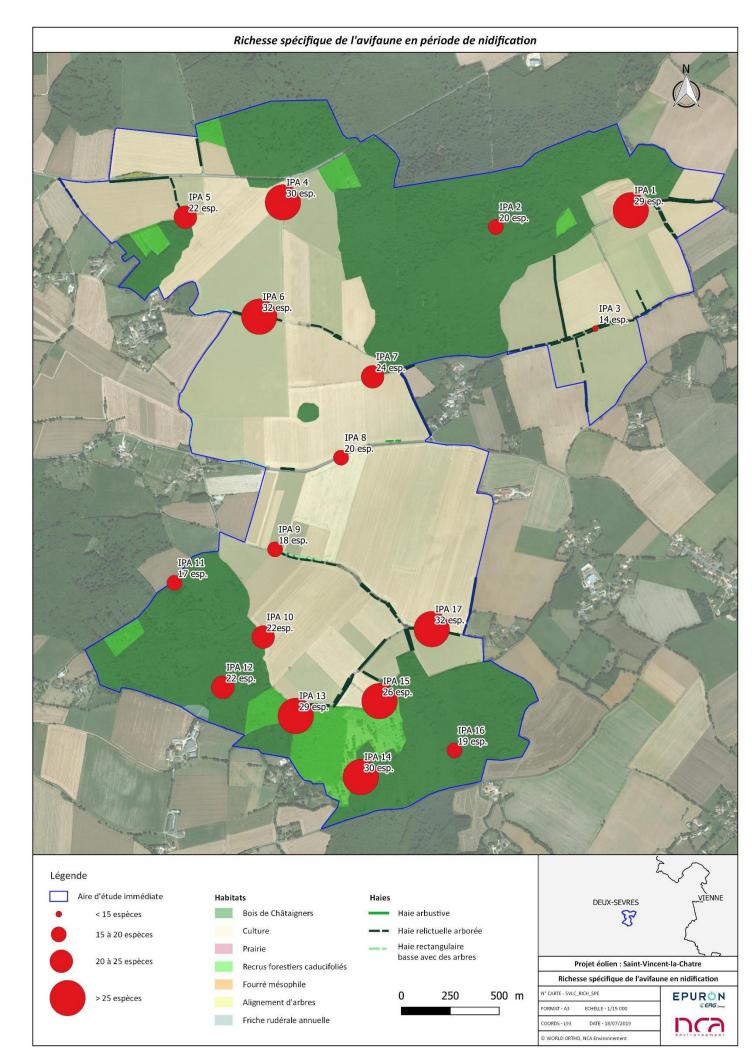
## Légende :

: Espèce patrimoniale

Statut réglementaire: PN: Espèces protégées au niveau national; DO: Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)

Catégories de la Liste rouge régionale des espèces menacées (nicheur) : - : donnée absente ; NA : Non applicable ; DD : Données insuffisantes ; LC : Préoccupation mineure ; NT : Quasi menacée ; VU : Vulnérable ; EN : En danger ; CR : En danger critique d'extinction

Condition pour espèce déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes – Deux-Sèvres (79) : Si nicheur = Si l'espèce est considérée comme nicheuse sur le site



Projet de parc éolien sur la commune de Saint-Vincent-la-Châtre (79 – Deux-Sèvres)

Dossier de demande d'autorisation environnementale : Étude d'impact sur l'environnement (Vol. 3)

### Identification des cortèges d'oiseaux

L'aire d'étude immédiate comprend trois principaux cortèges d'oiseaux nicheurs :

- Le cortège des milieux forestiers et de bocage,
- Le cortège des milieux ouverts,
- Le cortège des milieux urbanisés.

Les espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » (DO) sont indiquées par une \*.

Tableau 81: Cortège des milieux forestiers et du bocage (haies, boisements, boqueteaux) – 43 espèces

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Accenteur mouchet	Prunella modularis	Linotte mélodieuse	Linaria cannabina
Buse variable	Buteo buteo	Merle noir	Turdus merula
Bruant jaune	Emberiza citrinella	Mésange à longue queue	Aegithalos caudatus
Bruant zizi	Emberiza cirlus	Mésange bleue	Cyanistes caeruleus
Chardonnret élégant	Carduelis carduelis	Mésange charbonnière	Parus major
Chouette hulotte	Strix aluco	Perdrix rouge	Electoris rufa
Corneille noire	Corvus corone	Pic épeiche	Dendrocopos major
Coucou gris	Cuculus canorus	Pic vert	Picus veridis
Engoulevent d'Europe*	Caprimulgus europaeus	Pie bavarde	Pica pica
Etourneau sansonnet	Sturnus vulgaris	Pie-grièche écorcheur*	Lanius collurio
Faisan de Colchide	Phasianus colchicus	Pigeon ramier	Columba palumbus
Faucon crécerelle	Falco tinnunculus	Pinson des arbres	Fringilla coelebs
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla	Pipit des arbres	Anthus trivialis
Fauvette des jardins	Sylvia borin	Pouillot véloce	Phylloscopus collybita
Geai des chênes	Garrulus glandarius	Roitelet à triple bandeau	Regulus ignicapilla
Gobemouche gris	Muscicapa striata	Rossignol philomèle	Luscinia megarhynchos
Grimpereau des jardins	Certhia brachydactyla	Rougegorge familier	Erithacus rubecula
Grive draine	Turdus viscivorus	Sittelle torchepot	Sitta europaea
Grive musicienne	Turdus filomelos	Tourterelle des bois	Streptopelia turtur
Huppe fasciée	<i>Uрира ерор</i> ѕ	Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes
Hypolaïs polyglotte	Hippolais polyglotta	Verdier d'Europe	Chloris chloris
Loriot d'Europe	Oriolus oriolus		

Les boisements et les quelques haies présentes sur l'AEI ou à proximité sont favorables à l'accueil d'une grande diversité d'espèces en période de nidification (43 espèces soit environ 71% de l'avifaune observée à cette période).

La plupart des espèces contactées sont communes dans la région Poitou-Charentes. Néanmoins la Tourterelle des bois est considérée comme espèces « vulnérables » sur la liste rouge régionale des oiseaux nicheurs ; le Faucon crécerelle, le Bruant jaune, la Fauvette des jardins, le Verdier d'Europe, le Chardonneret élégant, le Gobemouche gris, la Pie-grièche écorcheur, la Grive draine et la Linotte mélodieuse, comme « quasi menacées ».

La quasi-totalité des espèces utilise l'ensemble des boisements pour la reproduction et l'alimentation. Certaines espèces se nourrissent essentiellement dans les zones ouvertes à proximité (rapaces, Pigeon ramier, Pinson des arbres, Tourterelle des bois, etc.).

L'Engoulevent est inscrit à l'Annexe I de la DO. Cette espèce fréquente les coupes forestières présentes au sein de l'AEI et à proximité pour se reproduire.

Tableau 82 : Cortège des milieux ouverts (cultures, végétations rases et clairsemées, espaces ouverts buissonnants) - 10 espèces

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Alouette des champs	Alauda arvensis	Caille des blés	Coturnix coturnix
Bergeronnette grise	Motacilla alba	Fauvette grisette	Sylvia communis
Bergeronnette printannière	Motacilla flava	Gorgebleue à miroir*	Luscinia svecica
Busard cendré*	Circus pygargus	Oedicnème criard*	Birhinus oedicnemus
Busard Saint-Martin*	Circus cyaneus	Tarier pâtre	Saxicola rubicola

La diversité ornithologique de ces habitats représente environ 16% de l'avifaune observée. Celle-ci est favorisée par la présence de cultures variées et de quelques haies.

La plupart des espèces contactées sont nicheuses communes dans la région. L'espèce inféodée aux milieux ouverts la plus fréquente sur l'AEI est l'Alouette des champs, elle est observée sur presque l'ensemble des points d'écoute.

Parmi ces espèces, certaines utilisent les végétations denses des bordures de chemins, les ronciers et buissons pour mener à bien leur reproduction. D'autres espèces préfèrent les sols dénudés des cultures annuelles (Œdicnème criard et Caille des blés par exemple). Le Busard Saint-Martin et le Busard cendré nichent dans les cultures céréalières lorsqu'il ne trouve plus de milieux de landes ou milieux embroussaillés qui leurs sont plus favorables.

Quatre espèces de ce cortège sont inscrites à l'Annexe I de la DO (Busard Saint-Martin, Œdicnème criard, Gorgebleue à miroir et Busard cendré). Deux espèces ont un statut « vulnérable » (Caille des blés et Alouette des champs) et cinq sont des espèces « quasi menacées » (Busard Saint Martin, Busard cendré, Œdicnème criard, Fauvette grisette et Tarier pâtre) sur la liste rouge régionale des oiseaux nicheurs.

Tableau 83 : Cortège des milieux urbanisés - 7 espèces

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Chevêche Athéna	Athena noctua	Martinet noir	Apus apus
Effraie des clochers	Tyto alba	Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros
Hirondelle rustique	Hirundo rustica	Tourterelle turque	Stretopelia decaocto

Ce cortège est représenté par les nombreux bâtiments isolés tout autour de l'AEI. Ces espèces anthropophiles nichent dans le bâti et viennent, pour la plupart, se nourrir dans l'AEI ou à proximité.

Les espèces de ce cortège sont nicheuses communes dans la région. Toutefois une de ces espèces possède un statut « vulnérable » (l'Effraie des clochers) et trois sont « quasi menacées » (l'Hirondelle rustique, le Moineau domestique, le Martinet noir) sur la liste rouge régionale des oiseaux nicheurs.

Parmi les 60 espèces observées en période de nidification il en ressort trois cortèges d'oiseaux bien identifiés.

La plupart de ces espèces sont nicheuses au sein même de l'AEI, toutefois, certaines fréquentent l'aire d'étude uniquement en recherche alimentaire (Martinet noir, Hirondelles, etc.). Cette liste d'espèces a été identifiée grâce au comportement des individus, et du fait qu'un habitat favorable à leur nidification soit présent ou non dans l'AEI lorsque la reproduction n'est pas avérée.

### Espèces patrimoniales (hors rapaces)

Parmi les 60 espèces contactées sur l'AEI, 19 (hors rapaces) ont un caractère de patrimonialité. Quatre espèces sont inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » et quatre sont des espèces déterminantes ZNIEFF si elles sont nicheuses sur le site. Elles ont toutes un statut de conservation préoccupant. Elles sont détaillées dans l'expertise écologique complète (Volume 6 du DDAE).

Tableau 84 : Espèces patrimoniales (hors rapaces) observées sur l'AEI

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	Liste rouge Poitou- Charentes - nicheur	ZNIEFF - Deux-Sèvres (79)
Apodiformes	Martinet noir	PN	NT	
Caprimulgiformes	Engoulevent d'europe	DO / PN	LC	Si nicheur
Charadriiformes	Oedicnème criard	DO / PN	NT	Si nicheur
Columbiformes	Tourterelle des bois		VU	
Galliformes	Caille des blés		VU	
	Alouette des champs		VU	
	Bruant jaune	PN	NT	
	Chardonneret élégant	PN	NT	
	Fauvette des jardins	PN	NT	
	Fauvette grisette	PN	NT	
	Gobemouche gris	PN	NT	
Passériformes	Gorgebleue à miroir de Nantes	DO / PN	LC	Si nicheur
Passemormes	Grive draine		NT	
	Hirondelle rustique	PN	NT	
	Linotte mélodieuse	PN	NT	
	Moineau domestique	PN	NT	
	Pie-grièche écorcheur	DO / PN	NT	Si nicheur
	Tarier pâtre	PN	NT	
	Verdier d'Europe	PN	NT	

## Légende :

Statut réglementaire : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)

Catégories de la Liste rouge régionale des espèces menacées (nicheur) : LC : Préoccupation mineure ; NT : Quasi menacée ; VU : Vulnérable ; EN : En danger d'extinction

Condition pour espèce déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes - Charente (16): Si nicheur